

## RÉSULTATS DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE DE L'EXERCICE 2024/2025

Lyon, le 27 mars 2025

Le Conseil d'Administration d'Eagle Football Group, réuni le 26 mars 2025, a arrêté les comptes semestriels de l'exercice 2024/2025<sup>1</sup>. Le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2024/2025 (période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2024) bénéficie de la participation du club en Europa League (pas de participation en Coupe d'Europe en N-1). Il est néanmoins impacté par une activité de trading joueurs en retrait sur les six premiers mois de l'exercice et par les évolutions de périmètre liées aux cessions d'actifs intervenues lors de l'exercice précédent (cessions d'OL Féminin, OL Vallée Arena et OL Reign).

Ainsi, les produits des activités hors trading joueurs progressent de +5,8 M€ vs N-1 (+7%) et s'élèvent à 82,9 M€. Le total des produits des activités s'établit quant à lui à 117,6 M€, en recul de 54,4 M€, impacté par des cessions de contrats joueurs en retrait par rapport à celles réalisées au 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice précédent. L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) ressort ainsi à -46,1 M€ au 31 décembre 2024 (contre 7,6 M€ au 31 décembre 2023). Le résultat net part du groupe s'établit à -117,0 M€ contre -60,6 M€ un an plus tôt.

### 1/ EBE IMPACTÉ PAR LES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE ET LE TRADING RÉALISÉ À DATE

en M€	31/12/24 6 mois	% Total produits	31/12/23 6 mois	% Total produits	var	var %
Billetterie	17,8	15%	15,8	9%	1,9	12%
Droits TV et marketing	26,9	23%	17,3	10%	9,6	55%
Partenariats-Publicité	15,0	13%	16,7	10%	-1,7	-10%
Produits de la marque	12,5	11%	11,1	6%	1,4	13%
Events	10,7	9%	16,2	9%	-5,5	-34%
<b>Produits des activités hors trading joueurs</b>	<b>82,9</b>	<b>70%</b>	<b>77,1</b>	<b>45%</b>	<b>5,8</b>	<b>7%</b>
Plus-values/cessions de joueurs	23,2		78,3		-55,0	-70%
<i>Produits de cessions de contrats joueurs</i>	34,7	30%	94,9	55%	-60,1	-63%
<i>Valeur résiduelle des joueurs cédés</i>	-11,5		-16,6		5,1	31%
<b>Total produits des activités (IAP*)</b>	<b>117,6</b>	<b>100%</b>	<b>172,0</b>	<b>100%</b>	<b>-54,4</b>	<b>-32%</b>
Achats consommés & charges externes	-49,6	42%	-60,0	35%	10,4	17%
Impôts, taxes et versements assimilés	-3,4		-3,2		-0,2	-8%
Charges de personnel	-99,2	84%	-84,5	49%	-14,7	-17%
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>-46,1</b>	<b>-39%</b>	<b>7,6</b>	<b>4%</b>	<b>-53,8</b>	<b>-</b>

<sup>1</sup> les comptes semestriels 2024/2025 ont fait l'objet d'un examen limité de la part des Commissaires aux Comptes et leur rapport est en cours d'émission.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, 27 mars 2025

Dotations aux amortissements et provisions nettes	-47,6		-25,4		-22,2	-87%
Autres produits et charges opérationnels courants	3,3		-14,8		18,1	-
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-90,5</b>	<b>-77%</b>	<b>-32,6</b>	<b>-19%</b>	<b>-57,9</b>	<b>-178%</b>
Résultat financier	-21,6		-25,2		3,6	14%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-112,1</b>	<b>-95%</b>	<b>-57,8</b>	<b>-34%</b>	<b>-54,3</b>	<b>-94%</b>
Charge d'impôt	0,2		-1,3		1,4	-
Quote-part de résultat net des entreprises associées	-5,0		-1,7		-3,4	-
<b>Résultat net</b>	<b>-116,9</b>	<b>-99%</b>	<b>-60,7</b>	<b>-35%</b>	<b>-56,2</b>	<b>-93%</b>
<b>Résultat revenant aux actionnaires de la société</b>	<b>-117,0</b>	<b>-99%</b>	<b>-60,6</b>	<b>-35%</b>	<b>-56,4</b>	<b>-93%</b>

\*IAP (Indicateur Alternatif de Performance) créé au 30/06/20 "Total des produits des activités" qui comprend les produits des activités hors trading ainsi que les produits de cessions de contrats joueurs

### **TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS AU 31/12/2024 : 117,6 M€ (-54,4 M€, -32%)**

#### **BILLETTERIE : 17,8 M€ (+1,9 M€, +12%)**

Au 31 décembre 2024, les revenus de billetterie bénéficient des revenus de billetterie Europe (pas de participation en Coupe d'Europe en N-1). En N-1, ils intégraient par ailleurs les revenus de billetterie d'OL Reign et OL Féminin (sorties du périmètre au 30 juin 2024) à hauteur de 3,0 M€.

#### **DROITS TV ET MARKETING : 26,9 M€ (+9,6 M€, +55%)**

De la même manière, les revenus des droits TV au 31 décembre 2024 intègrent les droits TV UEFA liés à la participation du club en Europa League à hauteur de 15,5 M€. Ils sont néanmoins impactés par la forte baisse des droits TV nationaux en relation avec l'accord DAZN/LFP signé pour le cycle 2024/2029 en baisse de -47% par rapport au cycle précédent, ainsi que par la sortie du périmètre d'OL Féminin en février 2024 (-0,7 M€).

#### **PARTENARIATS - PUBLICITÉ : 15,0 M€ (-1,7 M€, -10%)**

Les revenus de Partenariats-Publicité bénéficient du meilleur classement en Ligue 1 sur la période (5<sup>ème</sup> place, contre 15<sup>ème</sup> place en N-1), mais sont impactés par les variations de périmètre par rapport au 31 décembre 2023 à hauteur de -2,5 M€ au global, en relation avec les cessions réalisées lors de l'exercice dernier (OL Féminin, OL Vallée Arena et OL Reign).

#### **PRODUITS DE LA MARQUE : 12,5 M€ (+1,4 M€, +13%)**

Les produits dérivés affichent une bonne performance au 1<sup>er</sup> semestre (+1,5 M€), principalement sur les revenus des boutiques mais également les revenus du e-commerce. L'impact des variations de périmètre sur les produits de la marque est compensé par les revenus générés par les prestations de service rendues à OL Féminin.

#### **EVENTS : 10,7 M€ (-5,5 M€, -34%)**

Au sein de la ligne d'activités Events, l'activité Grands Événements, qui avait atteint un niveau élevé en N-1 (12,9 M€) s'établit à 7,4 M€ intégrant les revenus des 11 matchs de football des Jeux Olympiques de Paris 2024 et du match France/Belgique de l'UEFA Nations League. La variation de périmètre impacte cette ligne d'activité de -2,3 M€ par rapport à N-1 (cession OL Vallée Arena). L'activité Séminaires et Visites est quasi-stable à 3,3 M€.

#### **TRADING JOUEURS : 34,7 M€ (-60,1 M€, -63%)**

Les produits de cessions de contrats joueurs s'élèvent à 34,7 M€ (montant IFRS, net de contribution de solidarité, incentives et actualisation) sur les six premiers mois de l'exercice, avec les cessions de Jake O'BRIEN à Everton (14,2 M€), Mamadou SARR à Strasbourg (9,2 M€), Jeffinho à Botafogo (5,0 M€), Mama

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, 27 mars 2025

BALDE à Brest (4,2 M€), ainsi que divers incentives pour un montant de 2,2 M€. Au 31 décembre 2023, ils avaient atteint un niveau élevé à 94,9 M€, avec des cessions importantes telles que Bradley BARCOLA au PSG (40,5 M€), Castello LUKEBA à Leipzig (30,0 M€), Romain FAIVRE à Bournemouth (14,0 M€).

Lors du mercato d'hiver de janvier 2025, des cessions de contrats joueurs ont d'ores et déjà été enregistrées pour un total de 23 M€ (Maxence CAQUERET à Côme pour 13,5 M€ et Gift ORBAN à Hoffenheim pour 9,5 M€). D'autres cessions de contrats joueurs devraient également intervenir lors du prochain mercato d'été.

### **EBE : -46,1 M€ (-53,8 M€ vs N-1)**

L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) semestriel est en retrait, impacté par une activité de trading joueurs inférieure à date, et s'établit à -46,1 M€ contre 7,6 M€ en N-1. Les plus-values dégagées sur cessions de joueurs atteignent 23,2 M€ au 31 décembre 2024 contre 78,3 M€ en N-1.

Le Groupe poursuit la mise en œuvre de son plan de réduction de charges, la réduction des effectifs précédemment annoncée est en cours de finalisation. Les achats et charges externes sont en forte diminution (-10,4 M€ vs N-1) et s'élèvent à 49,6 M€ au 31 décembre 2024.

Les frais de personnel s'établissent à 99,2 M€, en hausse de 14,7 M€, en lien avec le renforcement de l'équipe professionnelle réalisé lors des mercatos d'hiver et d'été 2024.

### **RÉSULTAT NET PART DU GROUPE : -117,0 M€ (-56,4 M€ vs N-1)**

Les dotations aux amortissements et provisions s'établissent à 47,6 M€ (25,4 M€ en N-1). L'augmentation reflète principalement le renforcement de l'équipe professionnelle au cours de l'exercice dernier et de l'été 2024 (+22,7 M€ d'amortissements joueurs), ainsi que les provisions liées notamment au plan de départ volontaire actuellement en cours. Le résultat net part du groupe s'établit à -117,0 M€ contre -60,6 M€ un an plus tôt.

## 2/ BILAN

### **BILAN SIMPLIFIÉ\***

ACTIF (en M€)	31/12/24	30/06/24	PASSIF (en M€)	31/12/24	30/06/24
Contrats joueurs	189,0	129,8	Capitaux propres (y compris minoritaires)	-78,2	39,4
Immobilisations corporelles	307,5	316,7	Dettes financières	445,5	505,1
Autres actifs immobilisés	94,8	3,7	Impôts différés	0,4	0,0
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>591,3</b>	<b>450,2</b>	Provisions	7,4	2,5
Impôts différés	0,0	-0,5	Dettes / contrats joueurs	161,0	105,2
Créances / contrats joueurs	15,8	17,0	Autres passifs	116,6	16,7
Autres actifs	168,6	234,4	Dettes courantes	173,1	161,7
Trésorerie	50,0	129,5			
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>825,8</b>	<b>830,6</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>825,8</b>	<b>830,6</b>

\*présentation simplifiée, non conforme aux normes IFRS

Les actifs liés aux contrats joueurs s'élèvent à 189,0 M€, en hausse de 59,2 M€ reflétant le renforcement de l'effectif professionnel. Au 31 décembre 2024, la valeur de marché<sup>2</sup> de l'effectif professionnel masculin est estimée à 287 M€ (236 M€ au 30 juin 2024), induisant un niveau de plus-values potentielles estimé à 98 M€ (106 M€ au 30 juin 2024). Au 31 décembre 2024, le club a bénéficié du transfert des droits économiques futurs

<sup>2</sup> Valeur marché estimée par l'OL, basée sur Transfermarkt

de trois joueurs de Botafogo pour un montant de 91,7 M€ inscrit à l'actif et au passif du bilan (lignes Autres actifs immobilisés et Autres passifs).

Les autres actifs s'élèvent à 168,6 M€ (contre 234,4 M€ au 30 juin 2024) en relation notamment avec le règlement de la créance CVC (50 M€) et la sortie d'OL Féminin du périmètre de consolidation.

Les dettes financières diminuent de 59,6 M€ par rapport au 30 juin 2024 et s'élèvent à 445,5 M€, reflétant divers remboursements de créances (dont le remboursement d'un financement de créance commerciale réalisé en N-1, à hauteur de 25,5 M€).

Le solde des dettes et créances sur contrats joueurs s'établit à -145,1 M€ (-88,1 M€ au 30 juin 2024). Les capitaux propres (y compris intérêts minoritaires) ressortent à -78,2 M€ au 31 décembre 2024, impactés par le résultat du semestre.

### 3/ ÉVÈNEMENTS RÉCENTS ET PERSPECTIVES

Dans l'ensemble, la direction est satisfaite de la rationalisation économique du Groupe, qui a permis de réduire significativement les coûts, tant au niveau du Groupe que sur le plan sportif, tandis que l'équipe professionnelle a considérablement amélioré sa compétitivité. Malgré des perspectives de revenus plus limitées, liées à la réduction des droits TV de la Ligue 1 en 2025, le Groupe a pour objectif un EBE élevé pour l'exercice 2025/2026, grâce (a) au plan de réduction des coûts et (b) à la conclusion et à la résiliation de nombreux contrats de joueurs à valeur élevée, hérités de la précédente direction du Groupe.

La direction estime que les joueurs restants, qui devraient continuer à jouer pour le club l'année prochaine, sont bien préparés pour maintenir le haut niveau de performance actuellement constatée en Ligue 1 et en Europa League. En outre, si l'équipe masculine se qualifie pour la Ligue des Champions la saison prochaine, nous pensons que les ressources humaines et financières de notre société mère, Eagle Football Holdings, nous permettront d'être bien placés pour rivaliser, de manière rentable, à un niveau plus élevé en Europe.

### **SPORTIF**

Le 31 janvier 2025, Paulo Fonseca a été nommé entraîneur principal de l'équipe professionnelle jusqu'au 30 juin 2027. Paulo Fonseca et son staff ont pour mission d'entamer un nouveau cycle et de conduire le club au plus haut niveau lors de cette seconde partie de saison et d'atteindre l'objectif principal de participer à la Champions League dès la saison prochaine.

Grâce à sa 6<sup>ème</sup> place au classement de la phase de ligue de l'Europa League, l'équipe masculine s'est qualifiée directement pour les 1/8<sup>èmes</sup> de finale (Steaua Bucarest les 6 et 13 mars 2025), remportant les deux confrontations. Elle disputera ainsi les 1/4 de finale contre Manchester United les 10 et 17 avril prochains.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025 les principaux mouvements de joueurs suivants sont intervenus :

- Cessions de contrats joueurs (valeurs IFRS) :
  - Gift ORBAN à Hoffenheim : 9,5 M€
  - Maxence CAQUERET à Côme : 13,5 M€
- Prêts de joueurs jusqu'au 30 juin 2025 (sorties) :
  - ADRYELSON à Anderlecht : prêt 0,1 M€ fixe + 0,1 M€ variable + option d'achat 6 M€ + 10%/+value
  - Saïd BENRAHMA au Neom SC : Prêt gratuit avec option d'achat obligatoire en cas de remontée du club en D1 : 12 M€ + 3 M€ bonus
- Prêt de joueur jusqu'au 30 juin 2025 (entrée)
  - Thiago ALMADA en provenance de Botafogo (prêt gratuit)

## PLAN DE RÉORGANISATION

Tel qu'annoncé en septembre 2024, le plan de rationalisation des coûts s'est notamment traduit par la conclusion d'un accord avec les partenaires sociaux en décembre 2024. Les plans de sauvegarde de l'emploi de OL SASU et Eagle Football Group, incluant une phase de départs volontaires, ont tous deux été homologués le 3 janvier 2025

## TRÉSORERIE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, Eagle Football Holdings a apporté les liquidités nécessaires afin de subvenir aux besoins de trésorerie du Groupe. Les états financiers au 31 décembre 2024 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 26 mars 2025, selon le principe de continuité d'exploitation, sur la base d'un plan d'exploitation et de capitalisation présenté avec les hypothèses suivantes :

- Apport d'un montant maximum de 150 M€, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2025, de la part d'Eagle Football Holdings dans le cadre de son projet d'introduction en bourse sur le New York Stock Exchange ;
- Apports en trésorerie de la part d'Eagle Football Holdings et de ses actionnaires.

## EVENTS

Le Groupama Stadium accueillera une nouvelle fois les demi-finales de TOP 14 les 20 et 21 juin 2025 et le groupe Imagine Dragons le 3 juillet 2025.



**Tél :** +33 4 81 07 55 00

**Fax :** +33 4 81 07 45 65

**Email :** [finance@eaglefootballgroup.com](mailto:finance@eaglefootballgroup.com)

[www.finance.eaglefootballgroup.com](http://www.finance.eaglefootballgroup.com)

Euronext Paris - compartiment B

Indices: CAC All-Shares – CAC Consumer Discretionary

Code ISIN: FR0010428771

Reuters: EFG.PA (ex OLG.PA)

Bloomberg: EFG FP (ex OLG FP)

ICB : 40501030 Services de loisirs